

ACTEN NOTAIRES

1

96 Avenue Kléber
75116 PARIS
01.40.60.57.87 - acten.notaires@acten.notaires.fr

PIECES ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR (PACS)

Liste des documents à fournir par email : acten.notaires@acten.notaires.fr

Questionnaire ci-joint à compléter

- **Une copie intégrale de votre acte de naissance** (*daté de moins de 3 mois si elle est délivrée en France, de moins de 6 mois si elle est délivrée par un consulat étranger*).
- **Une copie de votre Carte d'identité, passeport ou carte de résident/ carte de séjours en cours de validité** (*pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas*)
- **Si nationalité étrangère :**
 - **Un extrait d'acte de naissance** rédigé dans la langue originale, ainsi que sa traduction agréée par le Consulat, l'Ambassade, ou par un traducteur reconnu des instances officielles.
 - **Un certificat de célibat visé par la délégation diplomatique.** *Pour les ressortissants d'un pays de l'UE vous pouvez demander un acte plurilingue à votre mairie de naissance.*
 - **Un Certificat de coutume** établi par les autorités compétentes ou la représentation diplomatique du pays étranger. *ce certificat indique la législation en vigueur de l'État et les pièces d'état civil étrangères prouvant que le partenaire est majeur, célibataire et juridiquement capable.*
 - Si vous êtes né à l'étranger, un **certificat de non-Pacs** de moins de 3 mois. *Vous pouvez demander par courrier au Service central d'état civil - répertoire civil à l'aide du formulaire cerfa n°12819*05 ou par courrier électronique en utilisant le modèle requis.*
 - **Un certificat de non-inscription au répertoire civil** à demander auprès du Service central d'état civil - Ministère chargé des affaires étrangères.

Renseignements complémentaires :

- Etes-vous divorcé(e), veuf(ve).....OUI / NON (1)
(si oui, joindre la copie du jugement de divorce)

- Quel sera votre premier domicile suite à la conclusion du PACS ?.....

ACTEN NOTAIRES

3

96 Avenue Kléber

75116 PARIS

01.40.60.57.87 - acten.notaires@acten.notaires.fr

Nationalité

Tel domicile

Tel portable

Adresse e-mail.....

A compléter éventuellement

- Divorcé de ▶

Tribunal qui a prononcé le divorce ▶

Date du jugement de divorce ▶

- Séparé de corps de ▶

Tribunal qui a prononcé la séparation de corps ▶

Date du jugement de séparation de corps ▶

- Veuf de ▶

Lieu et date du décès du conjoint ▶

- POUR LES ETRANGERS, préciser :

N° de carte de séjour de résident ▶

Date de délivrance ▶

Décret de naturalisation en date du ▶

Numéro ▶

(1) rayez la mention inutile.